

BULLETIN DE

La Revendication

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PUTEAUX

TRIBUNE LIBRE DES SOCIÉTAIRES

Siège social : 14, 18, 20 et 22, rue Mars-et-Roty.
Dépôt N° 1 : 50, Avenue de Saint-Germain.
 » » 2 : 4, rue Denis-Papin.
 A PUTEAUX
 » » 3 : 54, rue de Neuilly, à SURESNES.

TOUS
 POUR
 CHACUN



CHACUN
 POUR
 TOUS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction au Siège Social jusqu'au 10 du mois, au Secrétaire de la Rédaction.

Les Manuscrits ne sont pas rendus.

Ce Journal doit être distribué gratuitement

PROJET DE REVISION DES STATUTS

Ne pas déchirer le présent Bulletin qui contient le projet de revision des statuts.

Les sociétaires pourront ainsi avoir sous les yeux tous les articles quand ils viendront en discussion.

AUX SOCIÉTAIRES de la « Revendication »

Citoyens,

D'après le numéro du *Bulletin de la Revendication* du 30 juin 1899, le Comité de rédaction de ce Bulletin aurait donné sa démission, moins le citoyen Pic.

Sans vouloir relever les allégations fournies par nos rédacteurs à l'appui de leur démission, nous nous contenterons de dire aux sociétaires que le Bulletin ne cessera pas de paraître par le fait de ces démissions. Nous tenons, au contraire, plus que jamais, à ce que notre organe coopératif paraisse quand même.

Le Conseil d'administration de la Revendication prend donc en main la Rédaction du *Bulletin* jusqu'aux prochaines réunions de sections.

Le compte rendu des procès-verbaux des séances du Conseil sera publié comme précédemment.

Nous supprimons, quant à présent, l'allocation de 20 francs par numéro qui était donnée au secrétaire du *Bulletin* et nous ne la rétablirons que lorsque le Comité nommé par les sections entrera en fonctions.

Nous n'avons pas cru devoir convoquer les sections dans le seul but de nommer ce comité de rédaction, les assemblées de sections entraînant nécessairement des frais.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Notre éminent confrère, G. Deherme, Secrétaire général de la « *Coopération des Idées* », nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de mettre sous les yeux des sociétaires.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

Je viens de lire votre intéressant *Bulletin*. Les divisions qui se font entre les rédacteurs de votre *Bulletin* et les administrateurs de la Revendication sont profondément regrettables.

Je voudrais contribuer à les éviter si possible. De là l'article-lettre que je vous envoie, et que vous insérerez seulement si vous croyez qu'une voix venue du dehors puisse avoir quelque portée.

Je suis tout disposé à vous donner ma collaboration régulière sous cette forme fa-

milière, si vous le jugez bon.

D'un autre côté, si vous revenez à votre projet de cours et conférences, comme je l'espère, il n'est pas besoin de vous dire que le concours de la Société des Universités populaires vous est acquis.

Fraternellement à vous.

G. DEHERME.

APPEL A L'UNION

POUR L'ACTION COOPÉRATIVE

Première lettre aux administrateurs de la Revendication, aux rédacteurs du Bulletin.

Je ne suis pas de votre Société, mais je suis un coopérateur convaincu. D'ailleurs, si je ne suis des vôtres que de cœur, vous êtes des nôtres effectivement, puisque vous avez bien voulu adhérer à notre *Coopération des Idées*.

Je vous ai dit combien cette adhésion nous est précieuse.

La *Revendication de Puteaux* est la Société coopérative qui se rapproche le plus de l'idéal coopératif.

C'est, pour elle, une force morale considérable. Mais toute force oblige.

Le dernier numéro de votre *Bulletin*, que je viens de lire, m'a peiné. Je vois poindre chez vous les divisions misérables qui déchirent toutes les coopératives parisiennes.

Or, vous étiez un exemple pour tous, et l'on pouvait espérer que peu à peu il serait suivi.

Vous vous devez donc de ne pas tomber dans les mêmes errements. Il faut réagir avec vigueur. Ne vous attardez point à de vaines revisions de statuts. Ce sont les consciences des hommes, leurs motifs d'agir qu'il convient de réviser. Les règlements les meilleurs ne peuvent rien avec la suspicion générale, les jalousies puériles, le dénigrement systématique, l'égoïsme-roi ! Et quels qu'ils soient, ces règlements, on peut tout avec des hommes, des coopérateurs conscients, qui savent ce qu'ils veulent, où ils vont.

Vos employés ne vous secondent point, vos sociétaires, pour la plupart, ne comprennent point le grand idéal coopératif ? Je le sais. Et parce que vous avez en somme, parmi vous, peu de vrais coopérateurs, vous ne pouvez faire de la vraie coopération. Sans nul doute. Mais les statuts ne feront rien sur l'égoïsme des uns, l'incompréhension des autres, l'indifférence mortelle de tous. Il faut s'y prendre autrement.

La coopérative imparfaite que vous avez, avec les éléments imparfaits qui la composent, est un moyen dont vous devez vous servir pour une fin, qui est la coopération vraie, intégrale, universalisée.

Vous avez adhéré à notre Société des Universités populaires, la *Coopération des Idées*, vous avez eu la belle pensée d'organiser chez vous des cours et conférences éducatives : vous étiez dans la bonne voie. Il n'y en a pas de meilleure. Celle dans laquelle vous paraissez vouloir vous engager n'est qu'un cul-de-sac. Elle n'aboutit qu'au chaos, qu'à la nuit.

Il faut absolument que vous reveniez à la première, qui est la bonne. C'est votre devoir !

Je sais que le devoir n'est pas toujours facile à remplir, et que l'effort est pénible. Mais rien ne se fait sans effort, sans sacrifice de soi. Et puis, la vie ne vaut d'être vécue que par ces victoires délicieuses que l'on remporte sur ses lâchetés, ses égoïsmes et ses instincts ! Voyez les coopérateurs socialistes belges. Ils ont tout fait par eux-mêmes. Ils ont marché lentement, mais sûrement au but. Ils n'ont pas passé leur temps à renverser les administrateurs, à réviser les statuts, à convoquer des assemblées générales extraordinaires, à constituer des commissions d'enquête : Anseele dirige le *Vooruit* depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 48 ans. C'est avec leurs gros sous que sont édifiées leurs splendides maisons du peuple, plus belles encore par l'âme qui les anime que par leur architecture.

Entrez donc, vous aussi, chers camarades, dans l'action féconde, parce que disciplinée. Votre coopérative, si prospère, est un moyen efficace d'éducation sociale pour faire les hommes conscients, libres et justes, qui seuls peuvent réaliser la société de lumière, de liberté et de justice. Ne l'abandonnez pas !

Unissez-vous dans l'action ! La fraternité naît de l'effort de tous pour le but commun. Une idée directrice suffit à faire converger les volontés. Il n'y a pas de lois ni de règlements, ni de mécanismes extérieurs, si ingénieux que vous les imaginiez, qui puissent y suppléer. Or, cette idée directrice, c'est l'émancipation intellectuelle, morale et sociale de l'humanité. Elle est en vous. Croyez-y. La foi est contagieuse. C'est la grande force universelle.

G. DEHERME,

Secrétaire général de la *Coopération des Idées*.

Tout en remerciant notre sympathique confrère de l'intérêt qu'il porte à la *Revendication*, nous nous faisons un plaisir de lui dire que nous acceptons de grand cœur sa collaboration et que nous tâcherons de marcher, comme il nous le conseille, dans la voie d'union, de fraternité et de concorde, laissant de côté toutes les questions personnelles, pour ne faire que de la coopération, de la vraie coopération.

Quant aux cours et conférences dont il est question, nous n'avons jamais eu l'intention de les abandonner. Nous promettons d'en ouvrir la série au mois d'octobre, et certainement nous ne craignons pas de mettre à contribution les bonnes volontés de la « *Coopération des Idées* », puisqu'elles nous sont offertes avec tant de désintéressement.

L. Monteyrol.

La vraie Coopération

« La coopération bien comprise, serait un levier si puissant qu'il soulèverait le monde », disait Malon, et il avait raison, car il suffit de voir les merveilles réalisées, depuis dix ans, dans les sociétés de Paris et de la Banlieue qui, toutes, ont pour siège social de véritables palais qui semblent montrer à notre vieille organisation sociale que son règne est terminé.

Effectivement, j'ai pu m'en rendre compte, lorsque, dernièrement, nous représentions la *Revendication*, le citoyen Monteyrol et moi, à la fête d'inauguration des bâtiments de l'*Économie Sociale* de Clichy, sous la présidence de M. Lourties, sénateur des Landes, ancien ministre du commerce, qui fut le rapporteur de la loi sur les coopératives et de celle sur les sociétés de secours mutuels. Il se plut à constater les progrès rapides de cette société et termina son discours en ces termes : « Voilà la meilleure preuve qu'avec de la persévérance et du courage l'on arrive à de grandes choses, mais ne croyez pas que votre tâche soit terminée : la coopération a des horizons plus vastes, il faut que tous les produits que vous vous répartissez soient des produits venant directement du producteur. »

Où, citoyens, il faut que nous nous rendions bien compte que la coopération n'aura accompli son œuvre que lorsque tous les produits que nous nous répartissons seront de notre fabrication, c'est-à-dire, la production par la consommation.

Pour vous donner un exemple, je prendrai le pain, un des aliments les plus indispensables. Nous achetons nos farines toutes de première marque, mais cela ne nous prouve pas qu'elles soient naturelles ? non, et nous avons un intermédiaire de trop. Si au contraire nous avons la facilité de moudre nous-mêmes, avec le blé, on ne pourrait pas nous tromper, nous pourrions avoir des farines exemptes de tout produit malsain ou frelaté, et nous supprimerions du même coup tout intermédiaire ; nous aurions réalisé le vrai but de la coopé-